



MIEUX VIVRE ENSEMBLE

## **MEDIATHEQUE ELSA TRIOLET.**

### **REALISATION D'UNE ŒUVRE DANS LE CADRE DU 1% ARTISTIQUE**

#### **CAHIER DES CHARGES**

**Affaire 22S0002**

I – Contexte.....	3
II – Identification et coordonnées du maître d'ouvrage .....	3
III – Présentation sommaire de l'opération .....	3
IV – Programme artistique .....	4
V – Montant de l'enveloppe.....	5
VI - Durée du marché :.....	5
VII - Contrat de commande : .....	5

## **I – Contexte**

Ce cahier des charges concerne la réalisation d'une œuvre d'art dans le cadre du 1% artistique à l'occasion de la construction de la médiathèque Elsa Triolet.

Textes de référence cadrant la procédure de passation de marché : le décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif à l'obligation de décoration des constructions publiques. Ces textes précisent les conditions de passation des marchés ayant pour objet de satisfaire à cette obligation en application de l'article R2172-7 et suivants du Code de la Commande Publique.

L'objectif de la loi du 1% artistique est de faire dialoguer l'art contemporain avec l'architecture, et au-delà, avec le cadre de vie, et de sensibiliser les publics à l'art contemporain.

## **II – Identification et coordonnées du maître d'ouvrage**

VILLE DE ST ETIENNE DU ROUVRAY  
PLACE DE LA LIBERATION  
CS 80458  
76806 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

## **III – Présentation sommaire de l'opération**

Situé au cœur de la rive Sud de la métropole rouennaise, le site s'inscrit dans un programme de rénovation urbaine très important. Le but est de consolider la polarité du quartier du Madrillet autour d'un espace public structurant aménagé comme une grande place paysagère.

C'est dans cet environnement, au cœur d'une mutation importante, que la ville souhaite construire la nouvelle médiathèque Elsa Triolet qui deviendra l'élément prépondérant de l'épine dorsale des équipements culturels futurs. Plus qu'un simple programme, il s'agit de construire une médiathèque qui viendra fédérer par son implantation et ses aménagements extérieurs, l'ensemble des établissements à venir.

Ouvert sur l'extérieur et pensé comme un « lieu de vie », l'identité du projet est immédiatement perceptible : un grand parallélépipède blanc paré d'une trame en aluminium imitation « Corten » s'ouvrant généreusement sur la future place. Ce volume simple est évidé à l'angle Nord-Ouest, comme pour marquer l'entrée et inviter à franchir les portes de l'équipement ; l'entrée est ici clairement identifiée, appelle et rassure le visiteur par la présence d'une couleur douce le guidant vers l'intérieur.

Les façades Nord et Ouest, orientées vers la future place Louis Blériot et la rue du Madrillet, bénéficient d'un traitement élégant et travaillé. La morphologie du bâtiment est conçue pour créer un objet singulier. Un effet de rythme est obtenu par la succession de lames légèrement saillantes ; à l'arrière de cette trame verticale, la masse en second plan est soulevée par une baie vitrée, dynamisant la façade principale. Lu comme une matrice, ce rythme régulier qui structure toute la médiathèque peut être poursuivi, réinterprété ou décliné par les futurs équipements de « l'épine dorsale » définie par le projet urbain.

Ainsi l'équipement propose, sans imposer, une possibilité de « langage commun ». Les évidements sont, quant à eux, habités par deux espaces majeurs du programme : l'entrée et le « jardin suspendu » au premier étage. Ces deux éléments sont conçus comme le prolongement voire le glissement de l'espace public à l'intérieur de la médiathèque.

Curiosité, stupeur et invitation sont donc les maîtres mots pour donner envie de découvrir ce lieu.

Les façades Sud et Est orientées vers les maisons sont traitées plus sobrement sans toutefois être dépourvues de qualités. Le projet est conçu de façon à éviter les vis-à-vis : aucune vue n'est ainsi possible depuis l'étage vers les maisons au sud de la parcelle.

Pour ancrer la médiathèque dans une intemporalité assumée, il a été fait le choix d'utiliser un béton clair, subtilement calepiné, de l'aluminium imitation Corten et des menuiseries en aluminium. Solide et pérenne, le bâtiment dévoile son élégance par cette simplicité des matières.

Dès le hall d'entrée, le visiteur découvre un espace ouvert, baigné d'une lumière filtrée, qui le conduit vers l'espace d'accueil. Immédiatement accessible, l'espace cafétéria, presse et multimédias, donne l'image d'une médiathèque tournée vers la vie sociale où l'on s'y sent comme « chez soi ». Le public peut également découvrir dans ce même espace convivial la collection des bijoux d'Elsa Triolet.

Derrière cette mise en scène se trouve la salle polyvalente : pierre angulaire du programme de la médiathèque, ce lieu est pensé comme une scène ouverte mêlant muséographie, folie numérique, salle de spectacle...Elle est flexible et mutable à volonté.

Les utilisateurs peuvent se diriger ensuite dans une ambiance plus feutrée, vers les espaces de consultations plus traditionnels ; Un escalier monumental, spacieux et implanté dans une double hauteur, les conduit au premier étage. Celui-ci est découpé en deux zones, la consultation livres et romans pour les adultes et adolescents et la partie non accessible au public (les bureaux).

Enfin, un amphithéâtre extérieur, « clou du spectacle », propose de lire ou de musarder à l'ombre d'un pin pour profiter d'une belle journée ensoleillée. Véritable jardin suspendu, cet espace extérieur a été pensé comme un lieu de méditation et de lecture hors du monde et du temps. Le sol penté à 4% permet de rendre cette espace accessible aux personnes à mobilité réduite. Des jardinières, des bancs et un arbre majestueux visibles depuis le parvis de la médiathèque, participent à la création d'un lieu unique permettant un rapport à la culture différent et magnifié.

Ce jardin suspendu, visible depuis le parvis participe à l'attractivité de l'équipement en suscitant l'étonnement et l'envie, vertus nécessaires à l'ouverture sur un monde en mouvement incessant.

Le choix d'une architecture épurée favorise ici la lisibilité d'ensemble des futurs aménagements et permet au projet de donner le « LA ».

Tout l'enjeu de ce projet consiste à se montrer sans démontrer.

L'approche se veut donc interactive, réaliste et ambitieuse avec la volonté clairement affichée de faire de cet équipement une référence en matière d'ouverture sur la (les) culture (s), de respect de l'environnement et d'attractivité pour les habitants de la ville.

## **IV – Programme artistique**

Conception, réalisation et installation d'une œuvre d'art

### **Nature de l'œuvre :**

Conformément à l'esprit de la loi sur le 1% artistique, le candidat accordera une importance à la fonctionnalité du lieu et à l'agencement du bâtiment et des aménagements extérieurs pour proposer une œuvre qui s'intégrera à la conception architecturale et paysagère de la zone « Amphithéâtre » extérieur. L'œuvre se situera sur le mur bordant l'amphithéâtre, à l'opposé du mur tramé d'ouvertures sur la place Blériot ou dans l'espace « Jardin suspendu ». Elle devra être visible, devinée à travers ces ouvertures, suscitant ainsi la curiosité, l'envie de découvrir, animant par ailleurs cette barrière visuelle.

L'œuvre pourra être murale ou venir autour ou en remplacement de l'arbre majestueux. Elle pourra prendre en compte l'histoire d'Elsa Triolet, faire références aux bijoux de celle-ci, exposés au cœur de la Médiathèque ou encore exprimer l'identité culturelle de la Médiathèque axée sur l'Art et la Science.

L'œuvre devra être pérenne et facile d'entretien. Elle pourra revêtir toutes les formes, hors projections sonores.

Les contraintes de résistance, de respect du bâti, de visibilité de l'œuvre, devront être envisagées.

L'œuvre d'art ne nécessitera pas de raccordement en eau. Elle pourra être raccordée à des réseaux d'alimentation en énergie dont la consommation sera limitée à 1000 W. Le champ de l'œuvre d'art sera représentatif de la diversité de la création artistique contemporaine. Une réponse artistique en articulation avec le travail soigné d'aménagement paysager est possible.

Les conditions techniques permettant de garantir la pérennité et l'entretien de l'œuvre dans son environnement seront demandées. Cette œuvre devra être déplaçable et/ou démontable.

Les conditions de transport et d'installation devront également être définies, après sélection du lauréat, en concertation avec le maître d'œuvre.

L'œuvre devra prendre en compte, dans sa problématique ou ses enjeux esthétiques, les ambiances créées par l'architecte, elle devra être facilement identifiable sans pour autant prendre une importance excessive. L'artiste choisi devra élaborer un guide de découverte de son œuvre.

L'œuvre aura vocation à créer le lien entre la médiathèque et le quartier.

La zone d'intervention est délimitée dans le plan joint et ne pourra en aucun cas déroger à cette contrainte.

### **Exigence artistique**

L'artiste sera choisi en fonction de son engagement dans une démarche artistique contemporaine, de ses éventuelles expérimentations précédentes dans l'espace public et de la qualité artistique de son offre.

### **Calendrier**

L'œuvre devra être réalisée pour le 06 juin 2023.

## **V – Montant de l'enveloppe**

Le budget total du 1% conformément au décret est de 40 815 €. TTC. Ce montant comprend les honoraires de l'artiste l'équipe lauréate, les cessions de droit d'auteur, le coût de la réalisation de la commande, les frais de publicité, l'acheminement et l'installation de l'œuvre et s'il y a lieu, la remise en état des abords, les taxes afférentes, ainsi que les frais annexes et le défraiement des personnes qualifiées du comité artistique.

Le coût de la médiation culturelle sera financé en dehors de l'enveloppe des 40 815 €.

L'indemnité versée aux candidats non-retenus à l'issue de la 2<sup>nde</sup> phase de consultation est de 1000 € TTC versés en dedans des 40 815 €. Toutefois, le comité artistique se réserve le droit de proposer au maître d'ouvrage de réduire ou de supprimer cette indemnité allouée à un artiste sollicité à ce stade dont le projet serait manifestement insuffisant.

## **VI - Durée du marché :**

Le délai d'exécution du marché est de 8 mois à compter de sa notification à l'artiste sélectionné (installation et remise en état des abords comprise).

## **VII - Contrat de commande :**

A l'issue de la sélection du lauréat, un contrat de commande sera établi prenant en compte la spécificité de l'œuvre à réaliser.